



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Hérault

Affaire suivie par : Faten Chouikha
Tél. : 04.67.02.35.14.
Courriel : udap.herault@culture.gouv.fr

Montpellier, le 27 novembre 2023

Objet : St Bauzille de Montmel – PLU – arrêt – Avis UDAP
Réf. : *A23 00220*
Copie à : DDTM

Madame le Maire,

J'accuse réception de votre demande d'avis relative au PLU de la commune de Saint Bauzille de Montmel

Aucune servitude d'utilité publique au titre du patrimoine culturel (monuments historiques, monuments naturels et sites) n'est présente sur la commune de St Bauzille de Montmel.

Je n'ai par conséquent pas d'observation à formuler sur le PLU.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'architecte des bâtiments de France,

Faten Chouikha

Madame Françoise Matheron
Maire de Saint Bauzille de Montmel
Hôtel de Ville
34160 Saint Bauzille de Montmel

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Hérault
DRAC Occitanie
5, rue de la Salle l'Evêque-CS 49020-34967 Montpellier cedex 02
Tél. : 04 67 02 32 00
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie